

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Fiche d'inscription septembre 2024

4 demi-
journées
=
100€


Riorges

LA VILLE NATURE

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° de sécurité sociale :
Adresse :
Téléphone portable :
Mail (qui sera utilisé pour l'envoi d'informations) :
Situation : collégien/lycéen autre, précisez :
Allergie : oui non Précisez :
Allergie médicamenteuse : oui non Précisez :

Responsables légaux :

Responsable légal: Père Mère Les deux
Personne à contacter en premier : Père Mère

Parent 1 (à contacter en premier) :

Nom et prénom :
Tél portable : Tél travail :
Email :

Parent 2

Nom et prénom :
Tél portable : Tél travail :
Email :

Cocher le ou les chantiers souhaités (voir descriptif au verso) :

Chaque jeune ne pourra bénéficier que d'un chantier de 4 demi-journées. Il est cependant conseillé d'indiquer plusieurs choix (par ordre de préférence) au cas où certains ne puissent être honorés faute de place :

<input type="checkbox"/> Chantier 1 choix n°...		<input type="checkbox"/> Chantier 2 choix n°...		<input type="checkbox"/> Chantier 3 choix n°...	
22 octobre	14h30 -18h00	22 octobre	14h30 -18h00	22 octobre	14h30 -18h00
23 octobre	8h45 -12h15	23 octobre	9h00 -12h30	23 octobre	9h15 -12h45
28 octobre	8h30 -12h00	29 octobre	8h30 -12h00	30 octobre	8h30 -12h00
15 janvier	15h00 -18h30	15 janvier	12h30 -16h00	15 janvier	15h00 -18h30

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale
- La charte d'engagement signée
- RIB du jeune (obligatoire si titulaire d'un compte bancaire ou postal) ou du responsable légal

Les dossiers, traités par ordre d'arrivée, sont à retourner complets à :
Service Jeunesse - Mairie de Riorges
411 rue Pasteur - 42153 Riorges

Renseignements : Luc Nayme - 04.77.23.80.24 – luc.nayme@riorges.fr

CHANTIERS PROPOSÉS D'OCTOBRE 2024 À JANVIER 2025.

Chantiers réalisés par groupes de 4 jeunes.
Encadrement systématique par un animateur du service Jeunesse.

Chantier 1

- Participation à la mise en place et à la décoration du Marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mardi 22 octobre de 14h30 à 18h00
 - Aide à l'animation du marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mercredi 23 octobre de 8h45 à 12h15
 - Confection de décorations de Noël pour la Ville.
Accueil au sein du service parcs et paysages durables.
Lundi 28 octobre de 8h30 à 12h00
 - Service au repas des anciens : service, rangement, nettoyage.
Accueil au sein du CCAS service culture, loisirs, 3^e âge.
Mercredi 15 janvier de 15h00 à 18h30
-

Chantier 2

- Participation à la mise en place et à la décoration du Marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mardi 22 octobre de 14h30 à 18h00
- Aide à l'animation du marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mercredi 23 octobre de 9h00 à 12h30
- Confection de décorations de Noël pour la Ville.
Accueil au sein du service parcs et paysages durables.
Mardi 29 octobre de 8h30 à 12h00
- Service au repas des anciens : service, nettoyage.
Accueil au sein du CCAS service culture, loisirs, 3^e âge.
Mercredi 15 janvier de 12h30 à 16h00



Chantier 3

- Participation à la mise en place et à la décoration du Marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mardi 22 octobre de 14h30 à 18h00
 - Aide à l'animation du marché d'Halloween.
Accueil au sein du service jeunesse.
Mercredi 23 octobre de 9h15 à 12h45
 - Installation et plantation des décorations de Toussaint.
Accueil au sein du service parcs et paysages durables.
Mercredi 30 octobre de 8h30 à 12h00
 - Service au repas des anciens : service, rangement, nettoyage.
Accueil au sein du CCAS service culture, loisirs, 3^e âge.
Mercredi 15 janvier de 15h00 à 18h30
-



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,en qualité de tuteur légal autorise mon enfant

Né(e) le :

Domicilié(e) :

à participer à l'opération « Argent de poche ».

Je déclare avoir pris connaissance des points suivants.

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire,
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- La commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

J'autorise le responsable des chantiers Argent de poche à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales).

J'autorise la Ville de Riorges à utiliser gracieusement les photographies et prises de vue de mon fils – ma fille, réalisées dans le cadre du programme, sur tout support de communication, notamment site internet de la ville, journal municipal, réseaux sociaux et presse locale.

J'autorise mon enfant à repartir seul du chantier : Oui Non

Fait à le / /

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé »



Riorges

LA VILLE NATURE